

Le Vatican clarifie ses propos au sujet des "unions civiles" pour les couples gay



Le Vatican clarifie ses propos au sujet des "unions civiles" pour les couples gay - © Tous droits réservés

Belga

🕒 Publié le lundi 02 novembre 2020 à 19h39

Dix jours après la polémique suscitée par le franc soutien du pape aux "*unions civiles*" pour les couples gay, le Vatican est sorti de son silence pour préciser dans une note interne que François n'avait aucunement remis en cause le dogme du mariage entre un homme et une femme.

La doctrine de l'église n'a pas été changée

Dans une note interne envoyée en fin de semaine à ses seuls ambassadeurs ("*nonces*"), la Secrétairerie d'État, la plus haute administration du Vatican, a tenu à insister sur le fait que le pape n'avait pas changé la doctrine de l'Église catholique. "*C'est évident que le pape François a fait référence à certaines dispositions étatiques, certainement pas à la doctrine de l'Église, souvent réaffirmée au fil des années*", selon la note, publiée notamment par le nonce au Mexique, l'archevêque Franco Coppola. Le journal de l'épiscopat italien *Avvenire* a souligné lundi que la lettre aux nonces est destinée à circuler parmi les évêques du monde entier.

“
Les personnes homosexuelles ont le droit d’être en famille.”

Dans "Francesco", un documentaire présenté mercredi 21 novembre à la Fête du cinéma de Rome, le pape François avait défendu "une loi d'union civile" pour les personnes homosexuelles, qui ont "le droit à être couvertes légalement".

"Les personnes homosexuelles ont le droit d’être en famille. Ce sont des enfants de Dieu, elles ont le droit à une famille", avait en outre déclaré le souverain pontife dans ce documentaire réalisé par Evgeny Afineevsky.

▶▶▶ À lire aussi : [Homosexualité : quelle est la position des trois derniers papes ?](#)

Les propos du pape, en réalité un montage de deux extraits inédits d'un entretien accordé en 2019 à une télévision mexicaine, ont fait craindre à certains catholiques traditionalistes que le pape était favorable au mariage gay.

Des fidèles perturbés

Le cardinal ultra-conservateur allemand Gerhard Müller, ex-gardien du dogme au Vatican mis à la retraite par le pape en 2017, a affirmé avoir reçu des centaines d'appels de fidèles "perturbés". "Le pape n'est pas au-dessus de la parole de Dieu", avait-il attaqué dans Corriere della Sera au lendemain de la sortie du documentaire, estimant que la reconnaissance juridique d'une union civile gay était proscrite pour les catholiques car elle pouvait être "un premier pas" vers le mariage homosexuel.

Dans sa note aux nonces, la Secrétaire d'Etat juge que le montage du documentaire, qui ne comporte pas les questions posées au pape, a pu "provoquer la confusion".

https://www.rtf.be/info/societe/detail_le-vatican-clarifie-ses-propos-au-sujet-des-unions-civiles-pour-les-couples-gay?id=10623443